

ACTION URGENTE

RUSSIE. UN OUZBEK RISQUE D'ÊTRE RENVOYÉ DE FORCE

Le ressortissant ouzbek Yousoup Kasymakhounov a disparu dans la région de Moscou le 14 décembre dernier. Il est possible qu'il ait été enlevé par les services de sécurité ouzbeks et ramené dans son pays, où il risque fortement de subir des actes de torture et d'autres mauvais traitements.

Yousoup Kasymakhounov a été libéré de la prison de Mourmansk (nord de la Russie) le 10 décembre 2012. Il a rencontré des défenseurs russes des droits humains qui l'ont accompagné à Moscou, où il a déposé une demande d'asile temporaire pour éviter d'être renvoyé en Ouzbékistan. Il s'est ensuite rendu dans un village aux alentours de Moscou, où un appartement avait été loué pour lui.

Deux jours plus tard, il s'est rendu compte que deux voitures le suivaient où qu'il aille dans le village. Lorsqu'il était chez lui, les véhicules étaient garés dans la cour de son immeuble. Il en a immédiatement informé ses représentants légaux, qui ont contacté le bureau du représentant de la Russie à la Cour européenne des droits de l'Homme, lui demandant de prendre toutes les mesures nécessaires pour que Yousoup Kasymakhounov ne soit pas enlevé. Craignant des ravisseurs, ce dernier est resté enfermé chez lui toute la journée le lendemain. Le 14 décembre, à partir de 23 heures, il n'était plus joignable sur son téléphone portable. Les défenseurs des droits humains travaillant sur cette affaire se sont immédiatement rendus à son appartement mais il n'y avait personne. La porte était fermée à clé et rien n'indiquait quoi que ce soit d'inhabituel. Seuls le manteau et certains documents de Yousoup Kasymakhounov manquaient. La police a été informée de la situation mais il semble qu'elle n'ait pas commencé à enquêter.

Le 15 décembre, une voisine a raconté aux représentants de Yousoup Kasymakhounov que celui-ci l'avait appelée vers 13 h 20 la veille pour lui emprunter des outils. Elle lui avait proposé de venir jusqu'à son immeuble et de l'appeler au moment de partir, pour qu'elle puisse le retrouver et lui donner ce dont il avait besoin, mais il ne l'a jamais appelée. Par la suite, les représentants de Yousoup Kasymakhounov ont découvert que les voitures qui le suivaient n'avaient plus été vues dans la cour de l'immeuble à partir de midi environ le 14 décembre. Plusieurs défenseurs des droits humains pensent que cet homme a peut-être été enlevé à son appartement et ramené en Ouzbékistan en avion, et qu'il se trouve maintenant au centre de détention de Tachkent ou d'Andijan. Yousoup Kasymakhounov risque fortement de se retrouver en détention au secret, et d'être victime de torture et d'autres mauvais traitements, ainsi que d'une incarcération dans des conditions cruelles, inhumaines et dégradantes à l'issue d'un procès inique.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en russe ou dans votre propre langue :

- exhortez les autorités russes à diligenter sans délai une enquête impartiale et efficace sur la disparition de Yousoup Kasymakhounov et à déterminer où il se trouve ;
- appelez-les à se conformer à leurs obligations aux termes du droit international relatif aux droits humains, qui dispose qu'aucune expulsion ou extradition ne peut avoir lieu vers un pays où la personne concernée risque de subir des actes de torture ou d'autres mauvais traitements ;
- demandez aux autorités ouzbèkes de déterminer où se trouve Yousoup Kasymakhounov et de veiller à ce qu'il ne soit pas victime de torture ou d'autres mauvais traitements.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 28 JANVIER 2013 À :

Président du Comité d'enquête du

parquet général de Russie

Aleksandr Ivanovich Bastrykin

Investigation Committee of the Russian

Federation, Tekhnicheskii pereulok

dom 2, 105005 Moscow, Russie

Fax : +7499 265 90 77 / +7499 265 97

75

Formule d'appel : *Dear Chairman of the Investigation Committee, / Monsieur,*

Ministre de l'Intérieur de l'Ouzbékistan

Bahodir Ahmedovich Matlubov

Ministerstvo vnutrennikh del

ul. Junus Rajabiy 1, Tashkent 100029

Ouzbékistan

Fax : + 998 71 233 89 34

Courriel : mvd@mvd.uz ou info@mvd.uz

Formule d'appel : *Dear Minister, /*

Monsieur le Ministre,

Copies à :

Vice-directeur du FSB, Directeur du

Service des frontières

Vladimir Egorovich Pronichev

Ul. Bolshaia Lubianka, dom 1/3

107031 Moscow, Russie

Fax : +7 495 914 26 32

Courriel : fsb@fsb.ru

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques de la Russie dans votre pays (adresse/s à compléter) :

nom(s), adresse(s), n° de fax, courriel, formule de politesse

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



ACTION URGENTE

RUSSIE. UN OUZBEK RISQUE D'ÊTRE RENVOYÉ DE FORCE

COMPLÉMENT D'INFORMATION

En 2004, les autorités russes ont accusé Yousoup Kasymakhounov d'appartenir au Hizb-ut-Tahrir, une organisation islamiste interdite, et l'ont condamné à sept ans et quatre mois de prison. En juin 2011, la veille de la fin de cette peine, un tribunal russe a prolongé la détention de cet homme en se fondant sur une demande d'extradition formulée par l'Ouzbékistan. En avril 2012, Yousoup Kasymakhounov a appris que le bureau du procureur général russe avait décidé de l'extrader. Il a alors déposé un recours devant la Cour suprême russe et son dossier a été transmis à la Cour européenne des droits de l'Homme. Le 18 juillet 2012, la Cour suprême russe s'est prononcée en faveur de l'extradition, ce qui est contraire à certains de ses verdicts rendus en plénière. Cependant, au même moment, la Cour européenne des droits de l'Homme a jugé que Yousoup Kasymakhounov ne pouvait pas être extradé tant que son dossier n'aurait pas été examiné à Strasbourg.

Amnesty International suit de près la situation en matière de droits humains en Ouzbékistan depuis que ce pays anciennement intégré à l'Union Soviétique a accédé à l'indépendance, en 1991. L'organisation constate avec une vive préoccupation que les autorités ouzbèkes cherchent toujours activement à obtenir, au nom de la sécurité nationale et de la lutte contre le terrorisme, l'extradition de personnes réfugiées dans les pays voisins et appartenant ou soupçonnées d'appartenir à des mouvements ou des partis islamistes interdits en Ouzbékistan. Elle a découvert que la plupart des personnes renvoyées de force dans ce pays sont détenues au secret, ce qui augmente le risque de torture ou d'autres mauvais traitements.

Des milliers de musulmans fervents condamnés en Ouzbékistan pour leur appartenance présumée à des organisations islamistes interdites sont détenus dans des conditions qui s'apparentent à un traitement cruel, inhumain et dégradant.

Amnesty International a recueilli des informations sur une série de cas récents qui auraient donné lieu à une collaboration entre les autorités russes et les services de sécurité de pays d'Asie centrale visant à permettre l'enlèvement et le transfert de personnes dont l'extradition avait été bloquée par l'adoption de mesures provisoires prescrites par la Cour européenne des droits de l'Homme.

En juin 2012, la Cour suprême russe a émis un décret concernant les demandes d'extradition formulées par les seconds gouvernements. Elle a alors renouvelé les obligations de la Russie au regard du droit international relatif aux droits humains, notamment l'interdiction de la torture, et a enjoint aux tribunaux de ne pas approuver de demande d'extradition s'il existait une crainte fondée que la personne concernée subisse des actes de torture ou d'autres traitements cruels, inhumains ou dégradants, ou encoure la peine de mort.

Nom : Yousoup Kasymakhounov

Genre : homme

AU 361/12, EUR 46/052/2012, 17 décembre 2012

**AMNESTY
INTERNATIONAL**

